

# Les Cahiers haut-marnais

I . Les Cahiers haut-marnais. 1964-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

# Autour de la Haute-Borne de Fontaines-sur-Marne

C'est l'un des monuments mégalithiques les plus connus et les plus accessibles du département de la Haute-Marne. Ce menhir, haut de 6 m 56, large de 2 m 10 à la base, d'un mètre au sommet, et d'une épaisseur de 0 m 50 à 0 m 60, se dresse sur une colline à l'est de la Marne et se voit de loin. Comme la pierre à la fée de Lokmariaker (Morbihan) ce monolithe a sa légende qui veut qu'une fée de Lorraine l'ait porté sous son bras pour lui servir d'échelle afin de s'emparer des farines du moulin de Rachecourt. Mais un coq ayant chanté, le charme se rompit ; le monolithe glissa, tomba, et se ficha dans la terre ainsi qu'on le voit, à quelque dix mètres de la voie romaine de Wassy à Naix par Gourzon, encore visible en partie. On disait aussi, autrefois, qu'une figure de femme tenant une quenouille d'une main et un fuseau de l'autre, les pieds chaussés de mules, était inscrite sur la partie délitée, qui a disparu. On dit aussi qu'il n'est pas possible de s'y abriter ni du vent ni de la pluie, et qu'on est plus mal auprès qu'en rase campagne.

Son histoire moderne est connue. L'ingénieur de la province de Champagne Legendre, en juillet 1751, et le maître de forges Pierre-Clément Grignon, de Bayard, quelques années plus tard, en fouillant au pied de cette pierre, la déchaussèrent si bien qu'elle s'abattit sur sa face ouest, le 26 novembre 1782, sous la violence du vent. Par la suite, le maire de Fontaines-sur-Marne eut quelque peine à en conserver les morceaux, qui tentaient quelques entrepreneurs. Dans sa chute, le menhir se brisa au tiers de sa hauteur et la partie détachée se délita sur la moitié de son épaisseur. — M. Romieu, préfet de la Haute-Marne, ayant remarqué ce vestige d'un passé lointain, porteur d'une inscription gallo-romaine, obtint du Conseil Général du département les crédits nécessaires à sa restauration, qui fut exécutée en 1845.

Sauvée par son inscription VIROMARVS/ISTATILI.F, la Haute-Borne intrigua les chercheurs et les savants, dont les opinions diverses se cristallisèrent dans les deux interprétations ci-dessous, considérées comme les plus probables :

1. — VIROMARVS IMPERATOR STATVIT IBI LEVCORVM IMPERII FINES : Le Général Viromarus a fixé ici la frontière de l'Etat des Leuques. (1)

2. — VIROMARVS I(OVI) STAT (ORI) I(OVI) L(IBERATORI I(OVI) F(ERETERIO). (2)

(1) J. CARNANDET, *Geographie du départ<sup>ts</sup> de la Haute-Marne*, Chaumont, 1860, p. 76. Opinion de M. Pothier, Juge de Paix du Canton d'Andelot.

(2) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, cités par M. LEREUIL, Président de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont. Cf. *Annales de cette Société. Excursion du 25-7-1921.*

La véritable lecture, à notre avis, est différente, et la voici : VIROMARVS ISTATILI F(ILIVS). Le seul point visible, autorisant une séparation des lettres, est situé entre le dernier I et le F final. Nous sommes en présence d'une inscription gallo-romaine, en latin. ISTATILI est donc un nom d'homme et non une suite d'abréviations. Voici le sens que nous croyons véritable : VIROMAROS MAB ISTATILIOS, soit en langue française : Viromaros fils d'Istatilios, les deux personnages étant gaulois, et, plus clairement : Ici repose le corps de Viromaros fils d'Istatilios.

*Viromaros* est un anthroponyme. Cf. *Viromandi*, nom de peuple gaulois. *Viridumaros*, roi gaulois des Insubres. *Viridomaros*, prince gaulois d'Autun. Son préfixe est *Viro* « courbe » ; de *Vir* : *Vira* « tourner » (breton), *Wiro* « courbe » (gallois), *Virer* (franc-comtois), *Viron* (vieux-français) dont on a fait « environ ». Toponymes : *Virodunum*, *Virtenberg*, *Verdun*, etc... Son suffixe est *Maros* « grand ». Cf. *Maros*, préfixe dans *Maro-Ialon*, aujourd'hui *Mareuil* « la Clairière spacieuse », toponyme de Liffol. Le même *Maros*, suffixe, latinisé en *Marus*, figure dans de très nombreux toponymes.

*Istatilios*, anthroponyme, n'est pas attesté autrement en gaulois. Toutefois *Istatilius* figure sur un camée de la Bibliothèque Nationale. (Cf. CHABOUILLET, Catalogue général des camées, p. 445) et l'on trouve le nom du chef gaulois *Istolatios* en 236-220 avant J.-C. (Guerre des Carthaginois contre les Gaulois d'Espagne). Cf. *Istad* « état, condition, constitution, disposition, complexion » (Breton et gallois), *Istliasad*, action de se courber, de se pencher, de se plier, « inclination » (Gallois).

D'où il ressort que *Viromaros* était bien le fils de son père, au moral comme au physique (*Crommcruaich*, « le Courbe du Tertre », de la plaine de Mag Slecht en Irlande, exigeante « idole » abattue par Saint-Patrik, donne une idée excellente de la « courbure » de ces deux chefs gaulois), comme le *Virodunum* le plus anciennement connu est devenu *Virtenberg*, qui donna *Wurtemberg*.

C'est un toponyme qui semble avoir été importé en Gaule par les Volkes, Celtes venus des bords du Necker vers 300 avant J.-C. et qui s'installèrent dans le sud de la Gaule et le nord de l'Espagne, après avoir laissé partout des traces de leur passage.

Vraisemblablement, *Viromaros* fut inhumé à proximité du menhir de la Haute-Borne pendant l'occupation romaine de la Gaule. Et c'est le trésor archéologique de cette tombe de chef gaulois que P.-C. Grignon recherchait avant 1782.

\*

\*\*

En 1818, un souterrain fut découvert à proximité de la Haute-Borne. En 1826, un « puits » s'étant ouvert sous l'ancienne voie romaine, on s'aperçut qu'il était prolongé par des éléments de galerie. En 1845, lors de la restauration de la Haute-Borne, ce souterrain fut exploré en partie et un certain nombre de puits d'accès, distants de 8 m 25 les uns des autres et creusés à une profondeur de six mètres furent reconnus. Un escalier et une entrée plus commode de la galerie furent aménagés et revêtus d'un

appareillage maçonné. La galerie, haute de deux mètres et large d'un mètre et demi au principe, semble avoir une direction générale de la Haute-Borne au Châtelet de Gourzon. Elle fut considérée comme le vestige d'un aqueduc. En compagnie de M. Christian Robert, nous avons récemment exploré cette galerie creusée de main d'homme dans la terre, dont certaines parties sont plus ou moins entièrement comblées et obstruées et nous n'y avons trouvé d'eau qu'aux endroits où elle suinte goutte à goutte de la voûte quand elle est traversée par la roche. Notre exploration nous a fait constater que si certaines parties de cet ouvrage sont bien conservées et présentent l'aspect régulier du creusement initial, d'autres auraient besoin d'être déblayées des terres qui les encomrent et qui élèvent le sol presque au niveau de la voûte. (3)

\*  
\*\*

Le Châtelet de Gourzon, vers lequel le souterrain de la Haute-Borne semble se diriger, a livré les témoignages d'une occupation remontant à l'époque néolithique et d'une prospérité considérable à l'époque gallo-romaine. Fouillé successivement, avec plus ou moins de bonheur, par P.-C. Grignon depuis 1772, puis par l'abbé A. Phulpin, curé de Fontaines-sur-Marne et numismate, après 1785, puis par d'autres pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, enfin par les frères Colson, de Sommeville, dont la collection est désormais au Musée du Breuil de Saint-Germain à Langres, ce sol a rendu les plus valables vestiges. Il s'agit d'un oppidum, devenu ville gallo-romaine avec temple, « édicules », places, rues, puits, citernes, et plus de trois cents maisons, ville qui fut détruite au moins deux fois, la dernière au commencement du V<sup>e</sup> siècle et qui ne s'est pas relevée de ses ruines.

Pierre-Clément Grignon (né à Saint-Dizier le 24 août 1723, décédé à Bourbonne-les-Bains le 2 août 1784), commença les fouilles en 1772 et nous a laissé un « Bultin des fouilles faites par ordre du Roy » imprimé à Barle-Duc en 1774 et à Paris en 1775. Sa collection, recueillie par Charles-Philippe de Campion de Tersan, doyen des archéologues français à l'époque et décédé à Paris le 11 mai 1819, a fait l'objet d'un atlas de 130 planches du graveur Grivaud de la Vincelle sous le titre de « Catalogue des objets d'antiquité et de curiosité composant le cabinet de l'abbé de Tersan. » Paris 1819. — Antoine Phulpin, né le 4 octobre 1758 à Mathons, numismate et curé de Fontaines-sur-Marne, après avoir enrichi sa collection des très nombreuses « médailles » d'or qu'il trouva au Châtelet et poussé par ses amis, fit imprimer à Neufchâteau, en 1840, un Recueil de ses observations et de ses trouvailles. M. Pothier publia, en outre, plusieurs articles sur la Haute-Borne et sur le Châtelet de Gourzon dans la Revue champenoise « La Haute-Marne », en 1856.

Un passage du Bulletin de P.-C. Grignon attire spécialement l'attention, le voici : Bronze. Amulette, p. XVIII. « Une amulette sphérique de » 18 lignes de diamètre, garnie de sa bélière. Elle est composée de deux

---

(3) Cf. Pierre BALLET, *La Haute-Marne antique*, Chaumont, 1953, Fontaines-sur-Marne, n° 160, p. 81, et Gourzon, n° 175, p. 87. Avec notices bibliographiques. L'auteur, qui a exploré ce souterrain antérieurement, n'y a pas trouvé d'eau et ne croit pas qu'il s'agisse d'un aqueduc.

» capsules hémisphériques qui s'emboîtent l'une dans l'autre. Une gou  
» pille qui traverse tout le diamètre empêche par ses rivets que les deux  
» parties ne se désunissent. Nous avons été surpris, après l'avoir ouverte,  
» d'y trouver une plante entière, pliée avec art, et assez bien conser-  
» vée pour la reconnoître pour le *Lotus odorant d'Égypte*, plante  
» qui étoit en vénération et agréable par son odeur balsamique ». Pas plus hier qu'aujourd'hui, ce lotus du Nil ne poussait sur les bords de la Marne toute proche. Nous avons relevé ensuite, toujours dans les bronzes, « une grosse bague avec un gland viril (p. XXI) plusieurs pendelo-  
» ques avec des phalloï (p. XVII) une fourchette à deux branches et des  
» cuillers à boutons en olive (p. XVI), des cassolettes (p. XVII) », tous objets dénotant une provenance ou une influence orientales et paraissant avoir eu quelque rapport avec les établissements phéniciens de la Méditerranée orientale, où les phalloï n'avaient pas seulement une vertu apotropaïque.

Un autre passage du livre d'A. Phulpin, intitulé « Hypogée celtique » nous a suffisamment intéressé pour que nous en parlions un peu plus loin.

Le Châtelet de Gourzon était devenu la propriété du D<sup>r</sup> Chaussinand en 1921. Vice-Président de la Société des lettres de Saint-Dizier, il recherchait l'itinéraire de la route de l'étain entre la Saône et la Marne. Entre ces deux rivières, il disait avoir trouvé et relevé les dessins de bas-reliefs, statues et fragments d'art égyptien ou phénicien dont l'étude le portait à croire que l'itinéraire terrestre d'une route de l'étain passait par le menhir de la Haute-Borne et le Châtelet de Gourzon. Il s'en ouvrit à ses collègues de Chaumont, qu'il intéressa vivement, au cours d'une excursion à Fontaines-sur-Marne (4). De D<sup>r</sup> Chaussinand étant décédé le 2 mars 1933 sans avoir publié le résultat de ses recherches, aucune de ses précisions ne peut être utile aujourd'hui à une thèse qui peut être reprise éventuellement au vu des découvertes archéologiques du siècle dernier au Châtelet de Gourzon et celles de ces dernières années à Fontaines-sur-Marne.

\*\*

Depuis quatre ans, M. Yvon Gaillet, instituteur à Fontaines-sur-Marne, Mme Gaillet, son épouse et M. Louis Richard, ingénieur à l'I.H.F. de Saint-Dizier, ont ouvert un chantier de fouilles à « La Charbonnière », en Fontaines-sur-Marne. Méthodiquement menées, ces recherches archéologiques ont permis de découvrir, entr'autres objets, dans les ruines d'une villa gallo-romaine composée de plusieurs salles et située à l'ouest du menhir de la Haute-Borne : *une colonne portant une inscription ; une pierre ornée de gravures ; une stèle représentant un personnage féminin* et les débris d'un « édicule » à arcades. Les fragments de poteries ont permis de reconstituer un « dolium » et plusieurs « incitegae » au décor

---

(4) LEREUIL, *Compte rendu de l'excursion du 25 juillet 1921*, in *Annales de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont*, tome V, p. 29.

en dents de scie (5) qu'il est possible d'attribuer à l'industrie préromaine des Lingons.

*La pierre ornée* est une dalle rectangulaire posée à plat sur le mur d'une salle, à moins d'un mètre de hauteur du sol intérieur, de telle sorte pour qu'un de ses bords dépasse légèrement l'alignement d'aplomb de l'intérieur, formant ainsi un entablement. Si le plat de cette pierre n'offre rien qu'une surface portante, par contre le champ dépassant est orné d'une sculpture représentant deux symboles en excellente symétrie, dans cinq métopes. Le symbole des extrémités est la pelta, ou bouclier d'amazone, tel que la statuaire gallo-romaine nous le livre à de nombreux exemplaires, notamment parmi les séries des boucliers de Narbonne et sur la mosaïque de Montcarret, en Dordogne. La forme particulière de ces boucliers s'explique par le fait que les amazones étaient privées du sein droit dès l'enfance pour leur faciliter le maniement des armes. A Fontaines-sur-Marne, l'épisme des peltas est de la plus stricte simplicité. Le symbole central, en trois exemplaires, est constitué par des S juxtaposés deux par deux comme des palmettes et liés aux boucles du haut et du bas. Considéré par les Celtes comme une représentation de la lumière ou de la foudre, ce symbole en S se rencontre fréquemment, même sur des monuments modernes, parce qu'il a survécu à l'occupation romaine pendant laquelle il fut abondamment représenté et plus particulièrement sur les monuments des « divinités » féminines, Vénus en particulier. Il résulte de notre examen que la décoration de cette pierre est d'intention féminine, que la pelta révèle une influence orientale, et que la pierre a pu servir de socle à l'image d'une « divinité » féminine.

*L'édicule aux arcades*, dont les morceaux furent retrouvés sur la couche archéologique de la salle suivante, semble avoir été primitivement dressé sur la pierre ornée de la Charbonnière, ménageant ainsi deux logettes pour des statuettes. En pierre sculptée, ses montants sont cannelés et les voûtes sont en plein cintre. Au moment de la destruction violente de l'édifice, cet édicule aura été brisé par le poids des matériaux s'écroulant sur lui et projeté sur le sol.

*La colonne* mesure 1m35 de hauteur. Elle avait été brisée en deux et réemployée, chaque tronçon servant de table. Le socle est carré, le fût est rond, avec un renflement central. Le chapiteau est circulaire et seulement mouluré en boudin. Une inscription se lit sur le fût, au-dessus d'une initiale D, qui peut être celle du nom du graveur : ERAPIO, ce qu'une première lecture avait interprété comme étant le nom du propriétaire, au prénom romain *Titvs* et au nom gaulois *Rapio*. Dès le début l'idée d'une contraction de la première partie de cette inscription fut admise. Un examen plus poussé admet une ligature de trois lettres, soit *Iterapio* donnant un sens tout différent, *Etirapio* et *Tierapio* s'avérant intraduisibles. Le A n'étant pas barré et le O final n'étant point fermé, il est possible d'envisager une analogie avec l'inscription de Luceo Netercoma découverte en 1953 aux sources de la Seine. Et il est possible de faire observer qu'*Iterapio* peut être un anthroponyme gaulois. Dans ce

(5) Y. GAILLET, *Supports de vases préhistoriques*, in Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne, tome XIX, n° 5, 1<sup>er</sup> semestre 1962.

cas, le préfixe *Iter*, *Iteir* attesté en irlandais, signifie « celui qui produit », aussi bien qu'« artisan, ouvrier, producteur ». Quant au suffixe, *APIL* « pomme », c'est un terme commun au celtique continental et au celtique insulaire, d'où *Avil*, *Aval*, « pomme » (breton) et le français *API* : « pomme d'api ». Cette hypothèse ferait de la Charbonnière une pommeraie au II<sup>e</sup> siècle de notre ère et de son propriétaire un producteur de pommes — ce qui, en raison de son isolement mais de sa proximité relative avec la ville importante gallo-romaine du Châtelet, paraît assez vraisemblable. Toutefois, l'étude de la stèle, qui suit, est susceptible de faire modifier cette opinion.

*La stèle de la Charbonnière* est, en apparence, la trouvaille la plus énigmatique faite dans ce chantier de fouilles. Il s'agit d'un bloc quadrangulaire en pierre sculptée de petites dimensions où seule une tête féminine apparaît, sans bras ni jambes, mais avec un renflement quadrangulaire à la hauteur de la poitrine. La statuaire grecque archaïque présente, sous le nom de *Xoanon*, une image ayant les bras collés au corps et semblant enveloppés d'une gaine, comme paraît s'en rapprocher la stèle gauloise du sanglier d'Euffigneix (Haute-Marne) et davantage encore la stèle masculine récemment découverte à Sougères-sur-Sinotte, au nord-ouest d'Auxerre (Yonne). Cette dernière image porte aussi un renflement de forme carrée et précisément dans ce carré et sur deux lignes, l'inscription suivante : SARD/ILA, donnant l'anthroponyme *Sardila*, dont le préfixe est le nom de la capitale de la Lydie antique, où Crésus vécut au moins jusqu'à la victoire de Cyrus, et dont le suffixe est identique à ceux des noms d'*Ulfila*, premier évêque des Goths, *Totila*, roi des Goths, *Baduila*, autre roi des Goths et *Attila*, roi des Huns. Ceci s'ajoutant à un détail (une main ouverte à la gauche du visage du personnage de Sougères), qui se retrouve dans les figurations des Bogomiles, adeptes d'une secte manichéenne répandue en Macédoine et en Bulgarie, le D<sup>r</sup> Jacques Bénard, archéologue dijonnais qui l'examina, l'attribua à un Barbare enrôlé dans les auxiliaires de l'Empire romain à la fin du III<sup>e</sup> siècle. La stèle de Sougères, en outre, contient, un autre détail intéressant : les A de son inscription ne sont pas barrés mais portent l'indication de la barre posée comme une virgule au-dessous. Or, cette disposition se constate dans l'inscription de la colonne de la Charbonnière.

\*  
\*\*

Il résulte de ce qui précède qu'une incontestable influence orientale se dégage des trouvailles du siècle dernier au Châtelet et de celles de la Charbonnière en Fontaines-sur-Marne. En faisant cette constatation, on ne peut s'empêcher de penser à la clairvoyance du D<sup>r</sup> Chaussinand qui attendait peut être ces preuves — dont il était privé — pour publier les résultats de ses travaux et de ses recherches sur la route de l'étain qu'il voyait passer par la Haute-Borne et le Châtelet de Gourzon. La partie terrestre de l'itinéraire suivi par les Phéniciens et les Orientaux pour se rendre aux Iles Cassitérides (6), entre la Saône et la Seine par la Marne

(6) KASSI, Celtique : « agréable, qui plaît ». Ce thème ancien est attesté dans des anthroponymes en Gaule, en Grande-Bretagne et chez les Galates. Noms de « divinités » adorées rive droite du Rhin par des Celtes établis là où

n'a pas été reconnue jusqu'à présent, bien que M. A. Brisson en ait situé un jalon près d'Épernay il y a quelques années. Les travaux poursuivis par M. A. Blanc, de Valence-sur-Rhône, auteur d'une carte des traces de la pénétration grecque le long des vallées du Rhône et de la Saône par les lieux de trouvailles de la céramique hellénistique, démontrent, au-delà de Lyon vers le nord, que cette céramique avait pénétré à Lons-le-Saunier, Salins et Montmirey-la-Ville (Jura), à Mantoche, Morey-sur-Saône et Savoyeux (Haute-Saône), avec cette particularité du passage de la Saône, ces deux dernières localités se faisant face, une de chaque côté de la rivière. Le point extrême vers le nord de la carte de M. A. Blanc est Vix (Rev. arch. de l'Est et du Centre-Est. T. IX, fasc. 1 et 2, 1958). Tout le monde est d'accord pour attribuer la présence des objets importés de l'Orient en Gaule au troc exigé par le péage et la sécurité de la circulation, beaucoup plus vraisemblablement qu'au pur commerce. Ce point de vue est aussi valable pour expliquer la présence à Gourzon du lotus odorant d'Égypte et des pendeloques phéniciennes aux phalloï, comme celle du tombeau mycénien que nous allons proposer à la Haute-Borne.

Juste en face de l'Île de Chypre, sur la partie méridionale de la Syrie, se trouve Minet El-Beida, « le port blanc ». En 1928, non loin du littoral, un paysan découvrit un long souterrain conduisant à une chambre funéraire, construite dans le style de Mycènes. La Syrie étant alors sous mandat français, le Prof. Schaeffer fut envoyé de Paris sur place à l'annonce de cette trouvaille et ce savant, de l'ancien tombeau mycénien, remonta au Ras Shamra « la tête de fenouil », où il découvrit l'antique Ugarit dont il dégagna la demeure du grand-prêtre et un grand nombre de tablettes intactes que déchiffrèrent les savants Charles Virolleaud, E. Dhorme, Français et H. Bauer, Allemand. C'est ici que nous allons placer l'hypogée celtique inexploitée par A. Phulpin. En février 1818, celui-ci remarqua que la fonte des neiges faisait couler de l'eau dans une rigole, un peu plus bas que la Haute-Borne, à deux mètres du chemin vicinal de Fontaines-sur-Marne à Brainvilliers, à l'angle droit que forme l'embranchement de ce chemin avec celui des Romains : l'eau de cette rigole disparaissait brusquement dans un trou. Revenu sur place le lendemain, il découvrit à 0 m 80 du sol, un puits dans lequel il pénétra, quelques jours plus tard, s'étant muni d'une échelle et de lumière, et qu'il trouva entièrement sec, le sol étant constitué de sable et de terre. A 3 m 35 au-dessous de la terre ferme, l'explorateur se trouva dans une salle circulaire de 3 m 65 de diamètre, voûtée par des pierres énormes de 4 m 35

---

se trouve aujourd'hui la Hesse-Darmstadt, sous l'empire romain. De là le nom des Îles Britanniques : Kassiteras, au pluriel ou Kassiterai, Kassiteri, au duel. De là, le nom de Cassiteros donné à l'étain (Salomon Reinach : C'est le nom de la contrée d'où ce métal était originaire) nécessaire pour le bronze avec le cuivre de l'Île de Chypre et de la Palestine, d'où Cupreus, dérivé du nom de l'Île de Chypre que les Romains prononçaient Cuprus (Plin. L. XXXIII, 130, L. XXXIV, 160). Ainsi, le mot français Bronze vient de Brundisium : Brindisi (Italie) dont les miroirs, en cuivre mélangé d'étain, ont autrefois passé pour être les meilleurs. De Kassi (Cais, « agreable, pleasant » [Old Glossary]. O. Reilly, *An Irish-English Dictionary*, Dublin, 1817), vient en irlandais Caise « estime, amour » (Caisi : Searc, Lhuyd), *Archaeologia Britannica*, Oxford, 1707. Cais, Caise, Love, Regard, Esteem, Caise : Searc, *An Irish-English Dictionary*, Paris, 1768, p. 78. Cais, Caise, Love : Kunomeyer, *Archiv für Celtische Lexicographie*, tome II, p. 307.

à 4 m 65 de long sur 1 m 66 à 2 m de large. Il releva quatorze ouvertures latérales, distantes de 1 m 16 à 1 m 33 les unes des autres sur le pourtour de cette salle, dont un conduit, et il constata la présence d'un amas considérable d'ossements. Remonté de cet antique réduit, Antoine Phulpin le reboucha. Un autre trou semblable s'étant ouvert par la suite « sur le chemin de Brauvillers », il le referma bien vite, ainsi que d'autres qu'il ne situe pas. Sachons lui savoir gré de nous fournir ce renseignement important : autour du menhir de la Haute-Borne, le sol cache des vestiges inexplorés et ce sol est perméable. Le souterrain aménagé en partie en 1845, bien qu'il soit classé comme tel, n'est pas un aqueduc. Enfin, ce souterrain conduit vraisemblablement au tombeau du chef gaulois Viromaros, que P.-C. Grignon n'a pas découvert au pied du menhir qu'il a fouillé, puisqu'il n'en parle pas. Seulement, ce souterrain est obstrué en plusieurs endroits. C'est à cette circonstance que sera peut être dû l'avantage de le trouver un jour intact, avec son mobilier et son char de guerre « esseda ».

La Haute-Borne de Fontaines-sur-Marne a bien pu servir de limite entre les peuplades néolithiques qui l'ont élevée, et, plus tard, entre les Leuques et les Catalaunes. Mais les légendes folkloriques que la tradition nous transmet et sa réputation d'être un mauvais abri « pour les vivants » la désignent aux archéologues comme un témoin du passé dont les vestiges l'entourent, sous le sol qu'elle domine, plus qu'ailleurs terre des morts.

La Tsaôthe Vidhe, aspect hélvétique d'Epona, est une vieille sorcière qui se promène pendant les derniers jours de l'année, sur un cheval aveugle. Pour éviter ses maléfices, les fileuses veillaient à finir leurs quenouilles pour la veille de Noël et à les « réduire » derrière la cheminée. Dans le Tyrol, jadis, les femmes filaient une quenouille de chanvre à la fin de décembre et la jetaient au feu, pour se rendre favorable « la femme de la forêt », autre aspect d'Epona (7). La gravure de la femme à la quenouille et au fuseau sur le menhir de la Haute-Borne est une autre représentation d'Epona, dont une belle image en pierre fut trouvée par les frères Colson dans les fouilles du Châtelet de Gourzon et que l'on peut admirer au Musée de Langres. Epona présidait aux fêtes gauloises des solstices ; celui d'été où « elle conduisait le char étincelant du soleil » (le folklore nous transmet le cheval Bayard « qui était fée », dont un village voisin de Gourzon porte le nom et où résidait le premier chercheur P.-C. Grignon) que les mosellans font descendre la colline de Konz, chaque année, sous la forme d'une roue enflammée ; celui d'hiver où la fête d'Epona est attestée par le calendrier gaulois de Guidizollo. Autrefois des feux étaient allumés sur les hauteurs à Noël et à la Saint-Jean. Et le caractère psychopompe d'Epona est bien connu désormais. Ajoutons qu'en 1833, M. le baron Vincent découvrait à Epone, au nom significatif (arrondissement de Mantes, Seine-et-Oise) un hypogée pavé de pierres plates sous lesquelles il y avait deux couches superposées de chacune trente-quatre squelettes humains, un petit vase de terre cuite, trois morceaux de fer mince, un couteau poli et des débris de serpentine.

Grâce à ce détail de la quenouille symbolique, nous allons pouvoir formuler l'étymologie à la fois raisonnable et logique, mais inédite, de

(7) Cf. Paul SÉBILLOT, *Légendes et curiosités des métiers*, Les fileuses, p. 17.

Gourzon, dont la plus ancienne forme connue est *Gorzum*, qui semble bien être une latinisation de *Korz*, au singulier *Korzenn*, « canne dont on fait les quenouilles », « lieu rempli de roseaux, de cannes à quenouilles ». Cf. *Korz*, *Stang Korz*, *Aod Korz*, *Youc'h Korz*, en l'Ile d'Ouessant : *Corzenn*, en Lampaul. Ploudalmezeau : Pointe de *Corsen* (Finistère). Breton : *Korz*, *Korzenn*, « roseau, canne, tuyau, glaïeul, tuyau d'herbe » (8).

L'étymologie de Fontaines-sur-Marne était moins ardue. Elle est plus connue : *Fontanae Juxta Matriona* « Sources près de la Marne ».

#### NOEL SPERANZE

---

(8) E. LECLERC, *Origine des noms de communes du département de la Haute-Marne*, Langres, 1908, p. 9, suppose que Gourzon, formé à l'aide du suffixe O, Onis, provient d'un gentilice *Gurcius*, mais il admet que Couzon (canton de Prauthoy) reproduit un nom d'homme gaulois *Coso* : *Koz*, « vieux » (Breton. Cf. *Koz-Iaudet*, Côtes-du-Nord). Cf. *Kozan*, *Kozik*, anthroponymes. Cf. Abbé ROUSSEL, *Le diocèse de Langres*, tome II, n° 453, donne *Gorzum* et *Gorzeum*, et précise l'ancienneté de l'église de Gourzon, dédiée à Saint Martin, du diocèse de Châlons-sur-Marne jusqu'à la Révolution, église-mère de Laneuville-à-Bayard, Prez-sur-Marne, et Narcy. Cf. LAURENT et CLAUDON, *Abbayes et Prieurés de l'ancienne France*, T. II, 1941, p. 268, citent *GORZIA* comme étant le nom moyenâgeux du ruisseau, affluent de l'Armançon, nom dans lequel survit le vieux vocable celtique, recouvert par celui de St Jean de Réome, monastère mérovingien. Le K de *KORZ* muté en G après l'article : *KORZ* : canne ; *AR GORZ* : la canne.